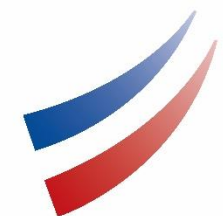




SECTIONS EUROPÉENNES ANGLAIS



AMBASSADE DE FRANCE EN R.A.E.

**LYCÉE FRANÇAIS
DU CAIRE**

Mme N. Hourcade



Pour qui ?

Pour les élèves qui aiment les langues, qui participent à l'oral et qui veulent développer leur pratique.

Comment ?

En plus des cours de langues, les élèves bénéficient d'un enseignement dans la langue de la section dans une Discipline Non Linguistique (DNL) :

HG,

ES,

Les sections européennes anglais



Comment s'inscrire :

Les familles des élèves candidats à une section européenne à la rentrée prochaine complètent un dossier de candidature.

Le dossier complet est remis au professeur responsable de la section Euro.

Résultats :

Les résultats sont notifiés par écrit fin juin.

Horaires



- HG, ou ES dans la langue de la section : 1 heure
- LVA : 1 heure

Pourquoi choisir la section Européenne au Lycée Français du Caire



- Participer à un projet pédagogique sur 3 ans
- Un engagement personnel qui demande un réel goût pour l'anglais
- Un investissement de temps et de travail personnel

LA SECTION EUROPÉENNE



- Facilite l'accès aux universités étrangères notamment grâce à la reconnaissance du niveau de langue.
- C'est un atout important en vue des classes préparatoires aux grandes écoles ou encore des Instituts de Sciences politiques.
- L'investissement pendant les années de lycée dans le cursus d'une classe européenne, avec en moyenne quatre heures de langue/civilisation supplémentaires par rapport aux horaires officiels, se traduira par un très bon niveau en langue vivante assorti d'un bon bagage culturel.



L'ÉPREUVE

Epreuve orale

Durée de l'épreuve : 20 minutes précédée d'un temps égal de préparation.
L'évaluation est réalisée par un professeur de la langue vivante, assisté par le professeur certifié de la discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement dans cette langue.
L'épreuve comporte deux parties de même pondération.

A. – Première partie (10 minutes)

Elle prend appui sur un support non étudié par l'élève ou l'apprenti durant sa formation, remis par l'examineur.
Ce support est en relation avec la discipline dont l'enseignement a été partiellement ou totalement dispensé en langue étrangère, mais on évitera toute spécialisation excessive ou toute question de cours.
Au cours de l'interrogation orale en langue étrangère, le candidat restitue le support de manière précise et nuancée, en dégage les idées maîtresses et les centres d'intérêt.

L'examineur prend en compte :

- la clarté de l'exposition ;
- la qualité de l'information et la culture du candidat dans le domaine considéré en particulier ; - la richesse de l'expression et la correction grammaticale de la langue.

CE QUI NE CHANGE PAS

- **Durée** identique : 20' préparation + 10' partie 1 + 10' partie 2
- **Composition du jury** identique : un prof de LV et l'enseignant de DNL
- **Format** identique
- **Les critères d'évaluation** et donc les grilles d'évaluation
- **La conservation de l'ensemble des documents** pendant 1 an dans l'établissement